

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	GROULT Guillaume
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	091Z7028 <i>Groult Guillaume</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE BAHU PL 46 RUE DU FER 77176 - SAVIGNY LE TEMPLE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S077Z127
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	15/07/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Jean-Marc BERNAY <i>Jean marc Bernay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

Doit revoir l'organisation et le déroulement du contrôle qui n'est pas fluide

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

15/07/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GROULT Guillaume



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : AK-353-CY Catégorie de véhicule : SREM Energie :
Date de mise en circulation : 02/01/2004 N° PV : 25156762

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25152086	01/02/2025	RAS
25152113	03/02/2025	RAS
25152248	07/02/2025	RAS
25152356	11/02/2025	RAS
25152505	14/02/2025	RAS
25152531	17/02/2025	RAS
25152680	21/02/2025	RAS
25152687	21/02/2025	RAS
25152823	26/02/2025	RAS
25152912	28/02/2025	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances Non concerné.	
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GROULT Guillaume



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PRÉPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction Non concerné.	
	Fonction 3 - Visibilité Non concerné.	
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels 2.3.7.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ Le contrôle de l'extincteur n'a pas été réalisé en totalité	NON CONFORMITÉ
	Fonction 8 - Nuisances Non concerné.	
Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.		

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GROULT Guillaume



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.